

Le Monde - Samedi 4 février 1984 - Page 5

« Dans quelle prison es-tu, mon fils ? »

Beyrouth (AFP). - « Dans quelle prison es-tu, mon fils, dans quelle cellule es-tu, mon père ? » Brandie par deux femmes habillées de noir, cette banderole revient chaque jeudi à quelques dizaines de mètres du « serail » où sont installés les bureaux du premier ministre libanais, M. Chafic Wazzan, en plein Beyrouth-Ouest. Inlassablement, elles viennent, une trentaine - mères, épouses, sœurs ou filles, - manifester leur désespoir devant le mur de silence qui entoure le sort de leurs proches disparus, enlevés, selon elles, par les « forces libanaises » (FL, Milices chrétiennes unifiées).

Foulard noir noué sous le menton laissant échapper quelques cheveux blancs, cette Palestinienne installée au Liban depuis 1948 raconte comment, le 17 septembre 1982, ses quatre fils, dont le plus jeune était âgé de quatorze ans, prenaient leur petit déjeuner chez eux lorsque des miliciens des FL ont fait irruption dans leur domicile et les ont « arrêtés ». « Ils les ont embarqués dans des camions qui sont restés dans le quartier jusqu'à 15 heures, puis les ont emmenés. Depuis, nous n'avons plus de nouvelles d'eux », explique-t-elle en brandissant les photos de ses enfants.

Telle autre manifestante tient à la main la photo d'un enfant, son fils de quatorze ans, également enlevé, selon elle, par les FL, il y a un an et demi. A ses côtés, un enfant de six ans regarde d'un air étonné l'agitation qui l'entoure. Une photo est épinglée à son gilet rouge, celle d'une jeune fille d'une vingtaine d'années, enlevée elle aussi. Ils sont 2011 à avoir ainsi disparu entre 1975, date du début de la guerre, et 1983 (1), selon M^{me} Wadad Halouani, qui anime le Comité des parents des détenus et disparus au Liban, et dont le mari a été enlevé chez lui le 24 septembre 1982 par des hommes se faisant passer pour des policiers.

Parmi ces disparus, figurent 940 Libanais et 850 Palestiniens. La moitié de ces derniers ont été enlevés, selon M^{me} Halouani, à l'époque des massacres

dans les camps de réfugiés palestiniens de Sabra et de Chatila, à la mi-septembre 1982.

A plusieurs reprises déjà, ce comité a effectué des démarches auprès de M. Wazzan pour obtenir une aide de l'Etat en vue de régler ce douloureux problème. Le 14 juillet 1983, le conseil des ministres décidait la création d'une commission de recensement des personnes disparues, présidée par un magistrat, M. Sami Younes.

Recevant récemment le représentant à Beyrouth du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), M. Michel Amiguet, le chef du gouvernement tenait à faire la distinction entre personnes « enlevées » et personnes « disparues », distinction que réfute le comité de M^{me} Halouani. Le comité se plaint, en outre, de ce qu'il appelle l'inaction de la commission gouvernementale qui n'a obtenu jusqu'à présent aucun résultat.

« La seule différence entre disparus et enlevés, estime un membre du comité, c'est que pour ces derniers on est sûr qu'ils sont toujours vivants, tandis que des premiers, on ne sait rien. »

Des représentants du CICR, pour leur part, ont pu se rendre dans des « centres de détention », tant des FL que du mouvement chiite Amal et du Parti socialiste progressiste (PSP, druze) de M. Walid Joumblatt, à la demande des trois parties. De bonne source à Beyrouth, on indique que les délégués du CICR ont pu rencontrer une soixantaine de personnes enlevées chez les FL, une quinzaine auprès du mouvement Amal et moins d'une dizaine dans les centres du PSP.

Pour les FL, le phénomène des enlèvements touche toutes les communautés, et les chrétiens enlevés par les druzes dans la montagne se comptent par centaines.

(1) Selon un rapport de la FIDH (Fédération internationale des droits de l'homme) (*le Monde* du 24 janvier), le total des personnes disparues s'élève à près d'un millier de Libanais et cinq cents Palestiniens.